

GUIDE PRATIQUE PACK CONFORT

Appelez Dépannage services -
Gennevilliers Habitat au :

09 69 36 96 19

De 8h00 à 18h00

LES PRESTATIONS PRISES EN CHARGE

Garanties hors vandalisme manifeste.

Pour votre bien-être au quotidien, le **Pack Confort** vous permet de réaliser l'entretien courant et les petites réparations de votre logement.

LA PLOMBERIE (vérification, réparation, dépannage, débouchage)

Sanitaire

- ✓ Fixation des cuvettes WC et lavabos en cas de défaut sur ce point.
- ✓ Les siphons des équipements sanitaires ou branchements lave-vaisselle et lave-linge.
- ✓ Réparation et calage du tablier de baignoire : pieds réglables, joints et trappes.
- ✓ Remplacement si nécessaire des siphons et trop pleins des appareils sanitaires.
- ✓ Entretien et remplacement si nécessaire des mécanismes de vidage y compris clapets et bondes.

Évacuation

- ✓ Le débouchage d'appareils sanitaires (une fois par an et par local loué, hors remplacement des canalisations).
- ✓ Fuite sur l'alimentation en eau froide (pensez à couper la vanne d'arrêt !).
- ✓ Fuite sur l'alimentation en eau chaude privative (produite par un chauffe-eau, une chaudière, un ballon).
- ✓ Fuite de gaz (hors bouteilles individuelles qui sont interdites). Pensez à couper l'alimentation de votre logement ou commerce !
- ✓ Robinetteries (y compris celles des radiateurs) et vannes d'arrêt intérieur ou extérieur des logements ou commerces, y compris flexibles, pommes de douche et mécanismes de chasse d'eau.
- ✓ Tous les joints d'étanchéité des équipements sanitaires (baignoires, receveurs de douches, lavabos et éviers).
- ✓ Remplacement de joints et colliers des évacuations et arrivées d'eau (joint périmétrique d'étanchéité du raccordement aux colonnes verticales).

APPAREILS DE CHAUFFAGE ET DE PRODUCTION D'EAU CHAUDE SANITAIRE INDIVIDUELS

(hors chauffage et eau chaude collective, vérification, entretien, nettoyage, dépannage, remplacement des pièces)

- ✓ Chaudière, chauffe-eau, chauffe-bain, évacuation des fumées et circuit électrique.
- ✓ Alimentation en eau, circuit de chauffage et d'eau chaude et les équipements.
- ✓ Thermostat d'ambiance.
- ✓ Ballon électrique et circuit électrique.

ÉLECTRICITÉ (vérification, réparation, dépannage, remplacement de pièces)

RÉVISION ÉLECTRIQUE : 1 VISITE ANNUELLE

- ✓ Installation électrique complète, sonnerie électrique (hors remplacement du tableau électrique).
- ✓ Coupure ou dysfonctionnement électrique.
- ✓ Le détecteur avertisseur autonome de fumée (DAAF) (y compris son remplacement).
- ✓ Les appareils de chauffage électrique (hors remplacement de l'appareil).
- ✓ Câbles, prises TV, prises RJ45 et téléphone.
- ✓ Baguettes ou gaines de protection.

INSTALLATIONS GAZ (vérification, dépannage, remplacement de pièces)

- ✓ Le flexible de raccordement des appareils alimentés en gaz.
- ✓ Les robinets d'arrêt, de branchement et de raccordement des appareils alimentés en gaz (y compris les robinets à obturation automatique intégrée - ROAI).
- ✓ La vérification de la date de limite d'utilisation du flexible gaz et remplacement par un tuyau flexible conforme à la réglementation en vigueur si la date est dépassée avec ou sans installation du ROAI.
- ✓ La recherche et suppression des fuites (après appel aux sapeurs-pompiers).

MENUISERIE, SERRURERIE ET QUINCAILLERIE DES HUISSERIES

- ✓ Portes intérieures : huisseries y compris joint/scellement avec maçonnerie, chambranles, quincaillerie (hors remplacement des portes).
- ✓ Portes de placard (existantes à l'état des lieux entrants) : roulettes, guides, serrures, poignées. Toute la quincaillerie : crémones, verrous, gâches, béquilles, paumelles, loqueteaux magnétiques, boutons, poignées, arrêts et butées, serrures et cylindres (hors remplacement des portes de placard).
- ✓ Meubles sous évier : portes, fermetures, étagères, poignées, loqueteaux magnétiques, paumelles, boutons (hors remplacement du meuble).
- ✓ Pour les volets roulants : sangles et enrouleur, manivelle, attache de tablier sur l'arbre, mécanisme de commande et de transmission de mouvement à l'arbre, arrêt de volet, loquet anti-effraction sur volets roulants des RDC, changement de quelques lames.
- ✓ Déblocage des volets roulants.
- ✓ Mesures conservatoires en cas de vitres brisées (hors remplacement de la vitre).

Prestations prises en charge dans mon logement



Toutes ces prestations (en rouge sur le dessin) et précisées au recto sont réalisées par **Dépannage services - Gennevilliers Habitat** qui interviendront par 1/2 journée.

Certaines prestations ne sont pas prises en charge au titre du Pack Confort

En ma qualité de locataire, je suis et reste responsable de l'entretien du local loué pour tout ce qui n'est pas géré par mon contrat Multi-technique et mon Pack Confort. Je dois appeler une entreprise à mes frais si je ne réalise pas moi-même l'achat, la pose ou la réparation.

Il s'agit notamment :

- De l'**entretien ménager** de mon logement, mon box ou mon commerce (sol, mur, plafond, équipements)
- Du **dépôt de mes ordures ménagères** dans le container prévu à cet effet
- D'amener à la **déchetterie mes encombrants** et mes déchets polluants (batterie, pneu, pot de peinture...)
- D'**embellir mon logement** (papier peint, peinture), reboucher les trous
- De **réparer, remplacer** les appliques, les douilles et les ampoules
- De **nettoyer** les dépôts calcaires
- De **tondre, d'arroser, tailler** ou **élaguer** la pelouse, les arbustes ou les arbres de mon jardin privatif